

mettent difficilement de pénétrer ces marchés. d) Une analyse des coûts et des bénéfices que représentent les possibilités d'exportation aux États-Unis a montré que le marché américain de la chaussure offrait les meilleures perspectives commerciales et le ministère s'est fixé pour priorité la pénétration de ce marché. Le ministère a pris les mesures suivantes pour aider les fabricants canadiens à trouver des débouchés aux États-Unis.

1. En 1969 et en 1970 le ministère a patronné des missions en provenance des États-Unis.

2. En 1971, un appui financier fut donné à la campagne de publicité par les organes commerciaux choisis pour l'Exposition canadienne du Soulier et du Cuir. Cet appui est réitéré en 1972.

3. L'assistance financière fut étendue aux fabricants de chaussures qui montraient leurs échantillons dans les salles des expositions régionales du soulier aux États-Unis en 1970.

4. Les bureaux régionaux du Service des délégués commerciaux offrent une aide directe aux exportateurs canadiens en leur donnant des directives et en organisant des rencontres avec les acheteurs et agents de commercialisation des États-Unis. Ils dirigent aussi les importateurs américains vers les fabricants canadiens.

5. Le ministère a mandaté des experts-conseils canadiens pour une étude d'ensemble des services commerciaux du marché américain. Le rapport en sera distribué en février 1972 à tous les fabricants canadiens de chaussure.

6. Le ministère offre à tous les fabricants canadiens son encouragement et ses conseils en matière de mise en marché.

LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

Question n° 599—M. Robinson:

Le gouvernement examinera-t-il l'opportunité de recommander aux gouvernements provinciaux que les assistés sociaux aient le droit de gagner de l'argent pour hisser leurs revenus jusqu'au seuil de pauvreté défini par le Conseil économique du Canada, sans avoir à subir de réduction de leurs allocations sociales?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, au cours de discussions avec les ministères provinciaux du bien-être, a établi clairement que les régimes provinciaux d'assistance sociale qui contribuent à aider les assistés à retenir une portion spécifique du revenu gagné, sont éligibles au partage des coûts sous le Régime d'assistance publique du Canada. Dans quelques provinces, on peut gagner jusqu'à \$100 par mois sans diminuer les paiements d'allocations sociales.

LA ROUTE DEMPSTER, AU YUKON

Question n° 604—M. Howard (Skeena):

1. Combien de milles de la route Dempster, au Yukon, a-t-on construits et combien les travaux de construction ont-ils coûté jusqu'à présent?

2. Poursuivra-t-on la construction de cette route et dans l'affirmative, où aboutira-t-elle et quel en est le coût estimatif d'achèvement?

M. Allen B. Sulatycky (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. A la fin de 1971, on avait construit 158 milles de cette route au coût de \$7,650,000.

2. Oui. La route Dempster joindra éventuellement la route MacKenzie à Arctic Red River. Le coût estimatif pour en arriver à Arctic Red River sera approximativement de \$21,000,000 en plus des \$7,650,000 déjà dépensés.

LES EXPORTATIONS DE PRODUITS LAITIERS CANADIENS

Question n° 609—M. Yewchuk:

Quel genre d'entretiens et de collaboration y a-t-il eu, à ce jour, entre le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Industrie et du Commerce dans le but précis d'augmenter et d'améliorer le commerce d'exportation des produits laitiers canadiens?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne le ministère de l'Agriculture: les fonctionnaires de ce ministère et ceux de la Commission canadienne du lait consultent continuellement ceux du ministère de l'Industrie et du Commerce aux fins de maintenir et d'accroître le niveau des ventes de produits laitiers du Canada à l'étranger. En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: les hauts fonctionnaires du ministère confèrent et collaborent continuellement avec ceux du ministère fédéral de l'Agriculture et avec la Commission canadienne du lait. Les politiques, les programmes et la commercialisation relatifs à l'expansion du commerce d'exportation des produits laitiers canadiens sont traités à fond et mis en œuvre en collaboration.

LE BILL RELATIF AU SOUTIEN DE L'EMPLOI

Question n° 628—M. Burton:

1. Quel est le montant estimatif des dépenses totales du gouvernement par suite de l'adoption du Bill C-262, Loi de soutien de l'emploi, déposé à la Chambre des communes le 7 septembre 1971?

2. Quelles dépenses a-t-on faites et quel est le montant total estimatif des dépenses à encourir par suite des engagements suivants, pris par l'Office de stabilisation des prix agricoles pour contrebalancer les difficultés surgies pendant la période d'application de la surtaxe américaine de 10 p. 100, a) offre d'une subvention spéciale de 50c. par volaille abattue durant une période de huit semaines, le nombre des volailles abattues devant excéder le nombre normal pour la période, et la subvention s'établissant au pro rata chez tous les producteurs, b) offre d'acheter et de mettre en conserve jusqu'à 4 millions de livres de dindes éviscérées, c) offre d'acheter des pommes de terre de catégorie Canada n° 1 à \$1.50 les 100 livres, d) offre faite au Conseil canadien de l'horticulture pour la promotion des pommes fraîches sur le marché, e) offre d'une subvention supplémentaire de 1 ¢. la livre aux producteurs de bleuets pour les livraisons faites du 16 août au 15 octobre 1971?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Agriculture m'informent comme suit: 1. \$11,200,000.

2.	Dépenses le 26 mai 1972 à ce jour	Le montant des dépenses estimatif
	\$	\$
a) Volaille abattue	nil	nil
b) Dindon (Office des produits agricoles)	1,411,576	1,800,000
c) Pommes de terre	1,315,893	2,225,000
d) Pommes fraîches	105,904	105,904
e) Bleuets	225,842	250,000